



Procès-verbal de la réunion du conseil
d'établissement (**CÉ**)
tenue le **20 septembre 2023, à 18h30**
au salon du personnel de l'école

Participants à la séance du 20 septembre 2023

Présences

Beauchamp, Marie-Pier	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Dufresne, Livia	parent
Gvero, Aleksandra	parent
Lajeunesse, Annie	parent
Miqueu, Christine	parent substitut
Houle, Jessica	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Eburne, Mélyna	personnel enseignant
Girouard, Karine	personnel de soutien
Laverdure, Tanya	service de garde
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Lafortune, Serge	membre de la communauté
Séguin, Émilie	directrice
Larente, Marie-Émilie	secrétaire d'assemblée

Absences

Aucune absence

1. Préliminaires

1.1 Présentation des membres, présences et quorum

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h35.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Un point ajouté au varia : les fontaines d'eau.

C.É. 2023-2024-01

Mme Jessica Houle propose l'adoption de l'ordre du jour avec un ajout au varia, appuyée par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 7 juin 2023 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2023-2024-02

Mme Karine Girouard propose l'adoption du procès-verbal du 7 juin 2023 tel que présenté, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal du 7 juin 2023

Aucun suivi à faire.

1.6 Suivis de l'assemblée générale des parents du 6 septembre 2023

- Suivi au sujet du manque de poubelles sur la cour d'école : Les poubelles reçues sont maintenant installées sur le terrain de l'école et dans la cour.
- Suivi au sujet des enjeux de sécurité en lien avec la circulation autour de l'école : De l'information a été envoyé à tous les parents dans l'Info-Parc en lien avec la circulation près de l'école. L'agent Bock a été rencontré cette semaine et, à la suite d'une visite autour de l'école, plusieurs propositions d'améliorations ont été faites et pourront être mises en œuvre. Par exemple, ajouter de la signalisation pour le débarcadère d'autobus. L'agent Bock va essayer d'être présent le plus possible en matinée sur les rues près de l'école. Mme Émilie Séguin encourage les parents à téléphoner au 311 afin d'officialiser leurs préoccupations auprès de la Ville de Gatineau en lien avec les enjeux de sécurité. Des demandes spécifiques de relevés de vitesse peuvent également être faites au 311. Mme Émilie Séguin va s'assurer que l'information au sujet de la sécurité soit accessible aux parents.
- Suivi au sujet de l'éducation à la sexualité : Les contenus en éducation à la sexualité seront intégrés au nouveau cours de citoyenneté et culture québécoise. Les exemptions ne seront plus permises.
- Il a été confirmé que les filets de basketball sont les mêmes qu'avant la rénovation de la cour et ils sont de hauteur standard.
- Une cuisine est prévue dans les nouveaux locaux du service de garde. Celle-ci pourrait assurer le déploiement des petits déjeuners ou d'autres initiatives alimentaires pour l'an prochain.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Nomination à la présidence et à la vice-présidence

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose Mme Marie-Pier Beauchamp à la présidence du CÉ. Mme Marie-Pier Beauchamp accepte. Mme Annie Lajeunesse propose M. Louis-Philippe L'Écuyer comme vice-président. Il accepte le mandat.

C.É. 2023-2024-03

Mme Annie Lajeunesse propose d'accepter les nominations à la présidence et vice-présidence, appuyée par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

2.2 Composition du conseil (membres de la communauté)

Mme Émilie Séguin invite M. Serge Lafortune et M. Claude Bélanger à représenter la communauté au sein du CÉ. Ils acceptent cette invitation à siéger sur le CÉ.

C.É. 2023-2024-04

M. Jessica Houle propose d'approuver les candidatures de MM. Lafortune et Bélanger, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.3 Budget du CÉ 2023-2024

Le CÉ a un budget annuel de 750\$. Mme Émilie Séguin résume les dépenses qui sont couvertes par ce budget, par exemple, les frais de secrétaire et de possibles frais de garde.

C.É. 2023-2024-05

Mme Karine Girouard propose d'approuver le budget du CÉ tel que présenté, appuyée par M. Francis Gagnon.

Adoptée

2.4 Calendrier des rencontres

La soirée du mercredi soir est choisie pour les rencontres du CÉ. Les autres rencontres auront lieu les : 1^{er} novembre, 6 décembre, 7 février, 8 mai et 5 juin.

C.É. 2023-2024-06

Mme Mélyna Eburne propose d'approuver le calendrier des rencontres du CÉ tel que présenté, appuyée par Mme Tanya Laverdure.

Approuvée

2.5 Règles de régie interne

Mme Émilie Séguin présente brièvement les règles de régie interne du CÉ.

M. Serge Lafortune propose de retirer la mention « s'il le juge à propos » à la fin du paragraphe ci-dessous qui apparaît au point 4 des règles de régie interne :

« Tout document externe ou provenant d'un membre du conseil doit être soumis au président du conseil avant une réunion : celui-ci décidera d'en faire le dépôt à tous les membres lors de la prochaine réunion ou lors d'une réunion ultérieure, *s'il le juge à propos.* »

Un point « Panier du CÉ » sera ajouté aux points à l'ordre du jour du CÉ afin de faire part de tout courrier reçu par la direction.

C.É. 2023-2024-07

Mme Livia Dufresne propose d'approuver les règles de régie interne avec la modification proposée par M. Serge Lafortune, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.6 Tableau des fonds à destination spéciale

Mme Émilie Séguin présente le tableau des fonds à destination spéciale et elle explique que l'autorisation du CÉ est nécessaire afin d'effectuer des dépenses à partir de ce fond.

Il reste présentement dans ce fond un montant d'environ 10 000\$ inutilisé de l'an dernier. Elle présente les dépenses qui sont prévues pour cette année.

C.É. 2023-2024-08

Mme Annie Lajeunesse propose d'approuver les dépenses provenant du Fonds à destination spéciale pour 2023-2024 telles que présentées, appuyée par M. Francis Gagnon.

Approuvée

2.7 Activités parascolaires et approbation de l'utilisation des locaux

Mme Émilie Séguin présente la proposition d'activités parascolaires pour l'année.

Elle mentionne qu'elle est actuellement en train de regarder quelles sont les options afin d'ajouter une offre parascolaire pour les plus petits au 1^{er} cycle.

C.É. 2023-2024-09

Mme Alexandra Gvuero propose d'approuver les activités parascolaires telles que présentées, appuyée par Mme Karine Girouard.

Approuvée

2.8 Normes et modalités 2023-2024

Mme Émilie Séguin présente brièvement les normes et modalités pour 2023-2024.

C.É. 2023-2024-10

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver les normes et modalités 2023-2024 telles que présentées, appuyée par M. Francis Gagnon.

Approuvée

2.9 Dîners pizza

Mme Émilie Séguin explique que les dîners pizza font partie d'une campagne de financement et que cette initiative doit être approuvées par le CÉ. Après comparaison avec plusieurs fournisseurs, Dominos Pizza continuera de fournir ce service cette année.

C.É. 2023-2024-11

Mme Mélyna Eburne propose d'approuver les dîners pizza tels que présentés, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.10 Parent substitut comme représentant substitut au comité de parents

Mme Émilie Séguin s'est informée auprès du Centre de service et il serait possible cette année de nommer un parent substitut comme représentant substitut au comité de parents.

Mme Marie-Pier Beauchamp est la représentante et M. Julien Fournier, parent substitut, devient le représentant substitut au comité de parents du CSSPO.

C.É. 2023-2024-12

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver la candidature de M. Fournier, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.11 Campagne VSP et achats de chandail pour les nouveaux et le préscolaire

Une boutique virtuelle sera ouverte en ligne en novembre afin que les parents d'élèves et le personnel puissent acheter des vêtements à l'effigie de l'école. Ceci sert de campagne de financement et contribue également à renforcer le sentiment d'appartenance de l'école.

Des chandails seront offerts aux élèves du préscolaire et aux nouveaux élèves.

Il est proposé qu'on puisse offrir à d'autres enfants les vêtements qui sont devenus trop petits pour leurs enfants. Une mini friperie pourrait être mise sur pied à cet effet. Des parents bénévoles seraient nécessaires pour laver les vêtements.

C.É. 2023-2024-13

Mme Livia Dufresne propose d'approuver la campagne VSP telle que présentée, appuyée par Mme Tanya Laverdure.

Approuvée

2.12 Location de salles

Cette année, l'école pourra louer certains de ces locaux afin de recueillir des fonds. Des tarifs de locations préférentiels ont été établis pour la Ville. Ce même tarif sera offert à une association de hockey-balle.

Nous attendons l'accès au gymnase et autres locaux pour le début d'octobre.

C.É. 2023-2024-14

Mme Marie-Soleil Nappert propose d'approuver la location des locaux telle que présentée, appuyée par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Approuvée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Projet éducatif – comité de pilotage et présentation de l'échéancier

Le projet éducatif est un document qui doit être renouvelé pour l'ensemble des écoles de la province pour 2023 à 2028. Mme Émilie Séguin explique brièvement ce que constitue le projet éducatif et où nous en sommes. Ce document présentera les enjeux, priorités et objectifs de l'école et offrira les lignes directrices afin de nous guider en matière de pédagogie et de financement.

3.2 Priorités du CÉ

Mme Marie-Pier Beauchamp présente les objectifs du CÉ pour 2023-2024.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Tanya Laverdure se présente brièvement puisqu'elle est nouvelle comme technicienne en service de garde. Le service de garde compte actuellement 100 enfants et 5 éducatrices. Présentement, les groupes du service de garde sont pleins. Une liste d'attente a été mise en place pour les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants. Le ratio est d'un éducateur pour vingt enfants et un surveillant de dîner pour cinquante enfants, à l'exception du préscolaire.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

Aucune mise à jour puisque les réunions ne sont pas encore commencées.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Nous n'avons pas encore de représentant au Comité EHDAA. Les parents ont jusqu'au 22 septembre pour soumettre leur candidature. Les parents souhaitant soumettre leur candidature doivent avoir un enfant qui a un plan d'intervention actif.

4.4 Mot de l'OPP

Un formulaire pour sonder l'intérêt des parents a été envoyé dans l'Info-Parc aux parents par

courriel. Mme Émilie Séguin va envoyer un nouveau courriel afin de préciser aux parents ce qu'est l'OPP et quel est le niveau d'implication demandé.

4.5 Mot de la Direction

Mme Émilie Séguin souhaite souligner à quel point elle est fière d'être dans une position de leadership au sein d'une école où les membres du personnel sont autant impliqués dans la mission de l'école, la sécurité et le bien-être de tous les élèves.

Elle s'engage à développer et à assurer le déploiement du futur projet éducatif de l'école tout au long de son mandat. Elle souhaite aussi faire la promotion d'une culture de bienveillance et de respect au sein des élèves et du personnel. Elle considère sa première rentrée comme une réussite.

5. Varia

M. Louis-Philippe L'Écuyer souhaite savoir s'il y a un plan stratégique au niveau de la distribution de l'eau dans l'école puisqu'il y a uniquement une fontaine d'eau dans l'école.

Mme Émilie Séguin est en attente de l'installation de deux nouvelles fontaines d'eau. Une fontaine sera installée au premier étage et une autre dans la nouvelle section. Dans la nouvelle section, il y aura également plusieurs lavabos où l'eau sera apte à la consommation. Les anciens abreuvoirs sont condamnés et seront éliminés en raison de problématique au niveau de la tuyauterie.

6. Levée de l'assemblée

C.É. 2023-2024-15

Mme Karine Girouard propose la levée de l'assemblée à 20h21, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

Mme Marie-Pier Beauchamp
Présidente du conseil d'établissement

Mme Émilie Séguin
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne